

Éclairage_

Aux côtés des commerçants

P4



GRIM
Potomac
P6

Initiatives_ De nouvelles aides
pour le covoiturage

P7

Rencontre avec_ Isabelle Hamon,
une hôte au service des autres





© Philippe Noiset

Nadine Grelet-Certenais

Présidente de la Communauté
de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche

Consommez local, c'est vital !

Un des enseignements de la terrible crise sanitaire qui a paralysé notre pays pendant de très longs mois, est sans doute d'avoir pu prendre conscience que le sel de l'existence reposait sur les échanges, le partage, les interactions...

S'il nous est toujours apparu naturel que la vie de nos villes et de nos villages s'organise autour des marchés et des commerces, les confinements nous ont rappelé combien ils étaient importants dans notre quotidien et à quel point la vie commerciale rythme et structure nos espaces urbains.

Nos commerces – vecteurs de rencontres, de socialisation, de mouvements - jouent indéniablement un rôle important dans la vie de nos communes. Et le dynamisme commercial va de pair avec le dynamisme démographique, touristique et économique...

Réenchanter nos villes, attirer et garder les familles dans nos villages, c'est nécessairement travailler à l'amélioration

de notre cadre de vie mais cela passe aussi par la valorisation de nos commerces de proximité, et de nos savoir-faire.

C'est un défi de taille, que relève la Communauté de communes du Pays fléchois et son équipe du service Action économique, en accompagnant et en soutenant les projets d'investissement, de réhabilitation et de restructuration du secteur commercial.

Cette nouvelle édition de notre magazine Au fil consacre son dossier aux nouveaux commerçants de la Communauté de communes du Pays fléchois.

Une boulangerie, un café, un restaurant, une épicerie... qui ouvre ses portes, c'est à la fois une revanche sur la morosité ambiante et c'est la promesse de voir renaître une vie de quartier, fondée sur les échanges et des liens sociaux plus développés. Nous leur souhaitons la bienvenue et un franc succès dans leurs activités respectives ! ■



en bref_

Les démarches d'urbanisme en quelques clics



Depuis le 1^{er} décembre, les habitants du pays fléchois peuvent effectuer leurs démarches d'urbanisme sur un guichet numérique. Simple et pratique, cette plateforme permet, entre autres, d'effectuer les demandes de permis de construire ou de démolir, des déclarations préalables ou d'intention d'aliéner (DIA) mais également de suivre l'avancée de son dossier. Pour les personnes le souhaitant, les démarches peuvent aussi être réalisées dans les mairies ou à l'accueil des services Techniques du Pays fléchois (espace Pierre-Mendès France à La Flèche).

+ d'info sur www.paysflechois.fr

27 DÉCEMBRE L'îlébulle fête Noël

Le centre aquatique L'îlébulle sera en fête pour Noël, mercredi 27 décembre de 14h30 à 18h. Au programme : découverte de la nage sirène (sur inscription au centre aquatique), parcours de structure gonflable et jeu de pêche immergée.

+ d'info sur www.paysflechois.fr

IL L'ADIT



« Nous avons redéfini la compétence Voirie communautaire afin d'adapter les moyens aux nécessités de travaux. »

Claude Jaunay, vice-président du Pays fléchois en charge de la commission Voirie.

L'ACTU EN CHIFFRE

2 000

En 2023, 2 000 mètres de cours d'eau ont été restaurés par le Pays fléchois dans le cadre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).
+ d'info sur www.paysflechois.fr

54

DU 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

Durant les vacances d'automne, 54 activités ont été proposées aux 8 - 12 ans sur sept communes du territoire à l'occasion des Tickets sports et loisirs.
+ d'info sur www.paysflechois.fr

85

85 bornes ont été installées le long des sentiers de randonnées du pays fléchois. Les randonneurs peuvent y découvrir la biodiversité qui les entoure en scannant le QR Code ou la puce NFC.
+ d'info sur www.paysflechois.fr

LE MOT

Concertation

Du 23 octobre au 27 novembre, les habitants du pays fléchois ont été concertés afin de définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) de chaque commune.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

EN IMAGES



LE 30 SEPTEMBRE • À LA FLÈCHE

La nouvelle déchetterie du Pays fléchois a été inaugurée avec de nombreux partenaires. Depuis son ouverture le 9 octobre, les retours sont très positifs pour ce nouvel équipement plus central et moderne.
+ d'infos sur www.paysflechois.fr

LE 10 OCTOBRE • À CROSMIÈRES

Les enfants de l'Accueil familial et du Relais petite enfance accompagnés des assistantes maternelles ont visité les Vergers de la Morinière à Crosmières. L'occasion de découvrir les différents fruits et leurs saveurs.



LE 30 OCTOBRE • AU CENTRE AQUATIQUE L'ÎLEBULLE

Les monstres du centre aquatique étaient de retour à l'occasion d'Halloween ! 447 personnes sont venues pour se faire peur dans les vestiaires hantés, parcourir les structures gonflables et se parer de tatouages éphémères.

À Oizé, une nouvelle vie pour le Bar-Bar



Jimmy Gaudrée, patron du Bar-Bar

© Philippe Noisette

Accompagné par le service Action économique du Pays fléchois, Jimmy Gaudrée a repris l'unique bar d'Oizé, désormais baptisé le Bar-Bar.

Un exemple de reconversion professionnelle réussie.

Idéalement placé rue Principale à Oizé, à l'intersection de plusieurs rues, le Bar-Bar a été repris en octobre par Jimmy Gaudrée après seulement quelques jours de fermeture. Une nouvelle aventure professionnelle pour ce quarantenaire jovial, passé par l'armée de métier puis l'entreprise Renault au Mans pendant près de vingt ans. « J'avais besoin de changer d'univers », explique-t-il.

Aux commandes du bar-tabac-jeux-PMU depuis quelques semaines, Jimmy Gaudrée n'est pas déçu. « Il y a toujours du passage, se réjouit-il, et beaucoup de monde en fin de semaine. » Pas de quoi le déstabiliser pour autant : ce changement d'univers a été bien

préparé en famille et anticipé avec les conseillers du service Action économique du Pays fléchois.

BIENTÔT UN PARRAIN

S'il n'a pas eu besoin d'étude de marché pour mesurer la viabilité de son projet, « l'établissement a toujours bien marché et il n'y pas de raison que ça change », le patron a bénéficié de conseils précieux pour monter son projet et son budget. « J'ai d'ailleurs décroché un prêt d'honneur d'Initiative Sarthe et du Pays fléchois, après passage devant un jury de professionnels. » Essentiel pour convaincre un établissement bancaire de le suivre, dans le contexte actuel de forte augmentation des taux d'intérêt.

L'accompagnement de l'Action économique ne s'est pas arrêté à l'ouverture de l'établissement. « Je peux toujours demander conseil et je vais avoir un parrain professionnel, ajoute Jimmy Gaudrée. Je vais aussi être formé sur la communication, la publicité et l'usage des réseaux sociaux. »

Pour l'instant le bouche-à-oreille fait largement l'affaire. Avec en moyenne 200 passages en caisse chaque jour et jusqu'à 400 en fin de semaine, le patron du Bar-Bar peut afficher un grand sourire. Et profiter de la nouvelle vie professionnelle qui s'ouvre à lui : « Quitte à travailler beaucoup, autant que ce soit pour moi ! » ■

Aux côtés des commerçants

De l'idée à la concrétisation du projet, la Communauté de communes propose un accompagnement sur-mesure aux commerçants. Objectif : mettre toutes les chances de leur côté.

L'Action économique est le bras armé de la Communauté de communes du Pays fléchois dans l'accompagnement à la création ou à la reprise de tout type d'entreprise, dont les commerces.

« Et cela commence par un soutien à l'étude de marché, renforcé dans le cadre d'un commerce, l'investissement de départ étant assez lourd », explique Maëlle Chauvin, sa responsable.

Cet accompagnement offre l'assurance de ne pas passer à côté d'obligations réglementaires, concernant le local ou la vitrine par exemple, ni d'aides financières « indispensables dans le contexte actuel pour décrocher un prêt bancaire, en complément d'un apport personnel ». Comme le prêt d'honneur Initiative Sarthe par exemple, amendé par la Communauté de

communes, ou l'aide de la Région dédiée aux commerces de bourgs.

« Nous accompagnons le porteur de projet dans ces démarches, comme nous l'aidons à entrer en relation avec l'ensemble de ses interlocuteurs : services de la Communauté de communes et de sa mairie, chambres consulaires et autres partenaires de la création, experts-comptables, architectes... », énumère la directrice de l'Action économique.

Le conseil, l'écoute, autant d'éléments qui favorisent la réussite et ne s'arrêtent pas après la mise en œuvre du projet, qu'il s'agisse de recrutement, de mise en relation, voire de soutien moral.

Contact : Cogito, 1 rue Nicolas-Appert à La Flèche, 02 43 48 66 11.



L'action économique conseille et accompagne les porteurs de projets

3 QUESTIONS À



Gwénaél de Sagazan,
Vice-président chargé
du Développement économique

Quelle est la philosophie de la Communauté de communes en matière d'activité commerciale ?

Faire en sorte que les porteurs de projet mettent toutes les chances de leur côté. Cela signifie, pour commencer, les aider à mesurer les difficultés, voire les obstacles à surmonter. Un commerçant doit bien sûr maîtriser son domaine d'activité, connaître son produit, mais aussi prendre en charge la comptabilité, la gestion des stocks, l'administratif, la communication... Le plus souvent sans compter ses heures. Les professionnels de l'Action économique du Pays fléchois sont les bons interlocuteurs pour avoir un avis éclairé, dès le début du projet.

Et ensuite ?

Il faut compter de 6 mois à 1 an de préparation, quasiment à temps plein, pour voir un projet se concrétiser : une période nécessaire pour mener les démarches administratives, trouver un local, l'aménager, se former... Là encore, l'accompagnement permet de ne pas passer à côté d'une étape.

Quelles actions sont mises en place pour les commerces en activité ?

Cogito leur propose régulièrement des formations pour répondre à leurs questionnements professionnels, mais aussi des rencontres pour échanger sur leur quotidien. La Communauté de communes soutient également l'association de commerçants et artisans du Pays fléchois Anim'en Flech avec une subvention annuelle et la mise à disposition d'une animatrice à temps partiel tout comme pour le Club des entreprises.

LES INFOS EN +

RENCONTRER DES PROFESSIONNELS

La Chambre des métiers et de l'artisanat comme la Chambre de commerce et de l'industrie tiennent des permanences à Cogito. Il est aussi possible d'y rencontrer des interlocuteurs de l'Adie, de la BGE Anjou-Maine, de Par'Temps, de France active...

297

En juin dernier, on dénombrait 297 commerces sur le territoire du Pays fléchois, hors services (banques, assurance, santé...), dont 257 à La Flèche et 150 dans son centre-ville.

Carte interactive

Sur lafleche-pro.com, une carte interactive recense les locaux commerciaux disponibles sur le territoire du Pays fléchois. Cette carte est régulièrement mise à jour par le service Action économique de la Communauté de communes.

Cogito box

Un lundi par mois, un intervenant spécialisé propose aux entrepreneurs du territoire des outils pour passer au numérique.



Jean-Pierre Guichon, vice-président du Pays fléchois en charge des Mobilités et Salomé Partouche, responsable du développement des collectivités à Klaxit par BlaBlaCar Daily.

© Le Maine Libre

Ce partenariat permet de préserver le pouvoir d'achat tout en diminuant notre empreinte carbone.

Pour bénéficier des aides, les passagers et conducteurs doivent télécharger l'application Klaxit par BlaBlaCar Daily, y indiquer leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Celui-ci reçoit une compensation de 2 à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet devient gratuit, grâce au soutien de la Communauté de communes accompagnée du Fonds vert pour le climat et de la Région Pays-de-la-Loire.

En plus de ces aides, les conducteurs présents sur l'application peuvent recevoir la prime Covoiturage de 100€ mise en place dans le cadre d'un plan national. Ils reçoivent 25€ pour leur premier trajet sur Klaxit par BlaBlaCar Daily et 75€ à leur dixième trajet. ■

De nouvelles aides pour le covoiturage

Le Pays fléchois a signé un partenariat avec l'application Klaxit par BlaBlaCar Daily pour favoriser le covoiturage dans les trajets du quotidien.

Des aides sont apportées aux conducteurs comme aux passagers. Explications.

Depuis le 15 octobre, les utilisateurs de Klaxit par BlaBlaCar Daily peuvent être rémunérés ou covoiturer gratuitement grâce à un partenariat entre la Communauté de communes du Pays fléchois et l'application. « Nous souhaitons promouvoir la mobilité durable et encourager les habitants à employer des modes de transports alternatifs tels que le covoiturage, explique Jean-Pierre Guichon, vice-président du Pays fléchois en charge des Mobilités et de la transition numérique. Ce partenariat permet de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens tout en diminuant notre empreinte carbone. »

La programmation et la robotique comme apprentissages

L'Espace multimédia du Pays fléchois œuvre pour valoriser la programmation et la robotique auprès des jeunes du territoire. Il va présenter pour la première fois une équipe de huit jeunes au challenge régional First® Lego® league.

L'année dernière, l'Espace multimédia du Pays fléchois a organisé un projet pédagogique autour de la programmation et de la robotique dans douze classes du territoire. À travers ces notions, des apprentissages fondamentaux sont abordés de façon ludique comme les mathématiques, l'informatique ou encore l'esprit d'équipe. « Cette année, des ambassadeurs du code proposent de nouvelles animations dans les écoles »,



Huit jeunes du territoire se préparent à participer au challenge régional First® Lego® league.

explique Cédric Forgeard, responsable du service Accompagnement au numérique.

Une équipe First® Lego® league

Pour compléter cette sensibilisation en milieu scolaire, l'Espace multimédia a inscrit une équipe de huit jeunes, de 9 à 15 ans, accompagnés par Cyril Avila, conseiller numérique du Département, au challenge régional First® Lego® league. « Les jeunes doivent réaliser des constructions en petites

briques, les programmer afin qu'elles accomplissent des actions définies et proposer un projet innovant autour de la robotique et de l'art, précise Cédric Forgeard. Ils présenteront leurs créations en février lors d'un événement à Nantes. » Et les résultats sont déjà visibles : « Certains jeunes introvertis à l'école, se révèlent dans l'équipe. Ils se passionnent et trouvent leur place », se réjouit le responsable. De quoi créer de nouvelles vocations. ■



Isabelle Hamon, dans sa maison à Oizé.

Une hôte au service des autres

Assistante de vie pendant de nombreuses années à Oizé, Isabelle Hamon se rend désormais disponible pour accueillir et prendre soin de jeunes.

Portrait de cette femme pour qui la rencontre avec les autres est essentielle.

3 juin 1969 :
naissance
à Nantes

1987 :
départ comme
jeune fille au pair
en Angleterre

1994 :
déménagement
à Oizé

1998 :
début le métier
d'assistante
de vie

2021 :
s'inscrit
au dispositif
Hébergement
temporaire
chez l'habitant

+ d'info sur
www.paysflechois.fr

Pour Isabelle Hamon, faire des rencontres et rendre service aux autres est important. En 2014, elle accueille deux élèves allemands pendant cinq jours via l'école de son fils. « *Un pur bonheur* » se souvient-elle. Quelques années plus tard, elle réitère deux fois l'expérience pour trois mois, avec des collégiens germaniques de 14 ans. « *Ils vivaient avec nous et étaient comme nos enfants*, explique-t-elle. *Nous avons toujours gardé contact avec leur famille.* »

Se rendre dans un autre pays et découvrir une culture ne lui est pas étranger. À 18 ans, elle est partie en Angleterre comme jeune fille au pair et devient bilingue. « *Je devais y rester six mois et finalement j'ai prolongé six mois de plus.* » De retour à Nantes, sa région d'origine, Isabelle Hamon rencontre son mari, puis s'installe à Oizé et devient assistante de vie. « *J'ai adoré le contact avec les personnes âgées. Dans ce métier, on fait partie de leur quotidien.* » En 2011, une longue maladie la contraint à cesser son activité. « *À ce moment-là, j'ai dû me recentrer sur moi.* »

Continuer à rendre service

En 2021, ses deux plus jeunes fils quittent le domicile familial. Quelques mois plus tard, un article dans le magazine *Au fil* l'informe sur le dispositif Hébergement temporaire chez l'habitant de l'association Le Flore, en partenariat avec le Pays fléchois. « *Je trouve le principe intéressant, cela permet de rendre service à des jeunes, en gagnant un peu d'argent sans que cela ne leur coûte trop cher.* » Elle accueille d'abord Paul pendant trois mois et depuis septembre, Maxime, jusqu'en juin. « *C'est enrichissant pour tout le monde. Ils découvrent autre chose que ce qu'ils vivent dans leur famille et en même temps nous n'avons pas le même rôle que leurs parents.* » Isabelle Hamon accompagne également trois familles en gardant des enfants chaque semaine ou occasionnellement. « *Le matin pour les conduire au périscolaire, les mercredis pour les activités ou le soir pour les devoirs et le repas. J'ai un super contact avec les enfants.* » ■

_AGENDA

Samedi 16 décembre •

Animations numériques

Place Henri-IV, à La Flèche.
Tout l'après-midi.

Casques virtuels, atelier de montage photo et impressions 3D pour entrer dans l'univers de Noël et de l'hiver.

Mercredi 27 décembre •

L'îlébulle fête Noël

Voir page 2.

Du mardi 2

au vendredi 5 janvier •

Accueil de loisirs et Club ados

Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs et le Club ados situés à La Flèche seront ouverts la deuxième semaine.

Les autres sites seront fermés.

+ d'info sur www.paysflechois.fr

Mercredi 10 janvier •

Cérémonie des vœux de la présidente

Salle Coppélia, à La Flèche.
À 18h30.

Nadine Grelet-Certenais et les conseillers communautaires vous invitent à la cérémonie des vœux aux habitants.



Retrouvez tous les événements sur
paysflechois.fr

auFil Le journal du Pays fléchois

Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais

Rédaction
Service Communication du Pays fléchois
Conception-réalisation
Service Communication du Pays fléchois
Photos
Communauté de communes du Pays fléchois, Philippe Noisette, Le Maine Libre et Cécilia André photographie
ISSN 1638-1009 - Dépôt légal à parution
Impression Numeriscann
Tirage
à 14 200 exemplaires
Édition
n° 95 - décembre 2023 / janvier 2024

Au quotidien, c'est nous.



Axel,

agent aux Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche,
préserve vos paysages naturels.

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT
CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN
LIGRON • MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Communauté de communes du Pays fléchois • Courrier : Espace Pierre-Mendès-France 72200 La Flèche
Accueil : Centre administratif Jean-Virlogeux - rue Fernand-Guillot 72200 La Flèche • 02 43 48 66 00
contact@cc-paysflechois.fr • Ouvert du lundi au vendredi 8h30 (9h le jeudi) - 12h et 13h30 - 17h30 www.paysflechois.fr



Pays fléchois
communauté de communes